

De : [Accès à l'information - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine](#)
À :
Objet : RE: 200858108_ | demande d'accès à l'information | 152-A chemin de Saint-Edgar, New Richmond 2 juillet
Date : 2024 11:24:00
Pièces jointes : [200858108 Documents visés.pdf](#)
[image013.png](#)
[image014.png](#)
[image016.png](#)
[image017.png](#)
[image018.png](#)
[image019.png](#)
[image020.png](#)
[A- Art. 23 et 24 2020.pdf](#)
[A- Art. 53 et 54 2020.pdf](#)
[Avis de recours 2020.pdf](#)
[image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)

V/Réf. :

Bonjour,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 27 février 2024, concernant la propriété sise au 152-A, chemin de Saint-Edgard, New Richmond.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande.

Vous noterez que, dans certains de ces documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Conformément à l'article 51 de la Loi, vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information
Bureau de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine / MJT
Direction de l'accès à l'information
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
www.environnement.gouv.qc.ca

Sainte-Anne-des-Monts, le 13 juillet 2012

Monsieur art. 53-54
Les Entreprises P.E.C. inc.
114, route de la Rivière
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

N/Réf. : 7550-11-01-0058101
400945556

Objet : Avis de non-assujettissement — Remplissage d'un terrain pour fins de construction d'un stationnement; les matériaux proviennent des travaux de démolition de ponceaux

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande d'autorisation datée du 5 juillet 2012, reçue le 10 juillet 2012, et complétée le 13 juillet 2012, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a procédé à l'étude des documents que vous avez transmis à l'égard du projet décrit ci-dessous :

- Construction d'un stationnement d'une superficie de art. 23-24 m² dont une superficie de art. 23-24 m² sera remplie avec des rebuts de béton de ciment;
- Le projet est situé sur le terrain de Les Entreprises P.E.C. inc., sur le lot 157-2-Ptie, rang 1 Nord-Ouest, cadastre du canton de New Richmond, MRC de Bonaventure.

Selon les documents transmis, il ressort que votre projet n'est pas susceptible de modifier la qualité de l'environnement. Il n'est donc pas nécessaire d'obtenir une autorisation en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2), préalablement à la réalisation de votre projet.

Nous vous informons cependant que cet avis de non-assujettissement n'est valable que pour le projet mentionné ci-dessus, et ce, tel qu'il est décrit dans les documents suivants :

- Lettre adressée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), datée du 5 juillet 2012, reçue le 10 juillet 2012, et signée par M. art. 53-54 chargé de projet, Les Entreprises P.E.C. inc., concernant une demande d'autorisation pour l'agrandissement du stationnement de Les Entreprises P.E.C. inc. avec des rebuts de béton de ciment, 1 page et 3 annexes;
- Courriel transmis au MDDEP le 10 juillet 2012 par M. art. 53-54, chargé de projet, Les Entreprises P.E.C. inc., concernant un complément d'information sur le projet en général, 2 pages et 3 annexes;
- Courriel transmis au MDDEP le 13 juillet 2012 à 11 h par M. art. 53-54, chargé de projet, Les Entreprises P.E.C. inc., concernant un complément d'information sur le projet en général, 1 page et 1 annexe;
- Courriel transmis au MDDEP le 13 juillet 2012 à 14 h 12 par M. art. 53-54, chargé de projet, Les Entreprises P.E.C. inc., concernant un complément d'information sur le projet en général, 2 pages.

En outre, cet avis ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation par toute loi ou tout règlement.

De plus, au début de vos travaux, nous vous demandons de bien vouloir communiquer avec **M. Yan Larouche** du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs au 418 763-3301, poste 256, afin qu'une inspection formelle soit effectuée sur les lieux du projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

DS/LB/gb



Daniel Spooner, ing.
Coordonnateur – chef d'équipe

c. c. M. Yan Larouche, chef d'équipe — CCEQ

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-07-10 Heure d'arrivée : 16 h 30 Heure de départ : 16 h 45
Inspecteur : Mélanie Vallée Accompagné de : -----

N° intervention : 300881000 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7610-11-01-0950400 N° du rapport d'inspection : 401253101
N° demande : _____ Type de demande : _____
But de l'inspection : Voir s'il y a eu changement d'usage de ce terrain et si la section IV.2.1 de la LQE est respectée.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Les Entreprises P.E.C. - chemin de St-Edgar
Nom usuel du lieu :
N° du lieu : X2136957 Type de lieu : industrie
Localisation du lieu inspecté :
Ancien cadastre : 020420-New Richmond, Canton de, Rang/Concession/Bloc... :rang 1 Nord-Ouest, No lot :157-2-Ptie
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,15722: -65,83565 ± 2 m

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Les Entreprises P.E.C. inc.	propriétaire	114, route de la Rivière Bonaventure (Québec) G0C 1E0	Y1100312

Conditions météo

Journée ensoleillée

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Raynald Hardy	Chef d'équipe	
Guy Cayouette (téléphone)	Vice-président	

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à/identification faite auprès de : Monsieur Raynald Hardy

Plainte

SO

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 7 Nombre de photos annexées au rapport : 5
Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Mélanie Vallée avec un appareil photo de type Canon, PowerShot A590 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.
Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-11\valme01\7610-11-01-0950400\2014-07-10
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport <input type="checkbox"/> SO		
	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	2	
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	1 et 3	Annexe 1: Courriel de M. Cayouette Annexe 3 : Rôle d'évaluation foncière

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif) SO

Lors de l'achat du terrain, avant d'y entreprendre une activité, l'entreprise PEC inc. n'a pas fait de demande de changement d'usage requis selon l'article 31.53 de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2)

3 Description de l'inspection

Lors de mon inspection je constate :

⇒ que l'usine est en opération et ce, sans demande de changement d'usage pour le terrain; **[manquement à l'article 31.53 de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2)]**

Monsieur Rénauld Hardy, le chef d'équipe, me dit que le propriétaire est à Bonaventure. Il s'agit de monsieur Guy Cayouette. Je demande à monsieur Hardy de transmettre mes coordonnées à monsieur Cayouette et de lui dire que je souhaite discuter avec lui à propos de l'usine de New Richmond. Monsieur Hardy me dit qu'il fera le message. Par la suite, je prends des photos sur le terrain.

Avant mon départ, monsieur Hardy avait rejoint par téléphone monsieur Cayouette et ce, dernier souhaitait me parler. J'explique à monsieur Cayouette que nous n'avons pas eu de demande de changement d'usage pour ce terrain et qu'une étude de caractérisation certifiée par un expert est requise.

Monsieur me dit qu'il nous fournira sans problème ce qu'on lui demande dans les plus brefs délais.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

⇒ Le 14 juillet 2014, je reçois par courriel de monsieur Guy Cayouette une lettre dans laquelle monsieur souhaite que je fasse une demande par écrit pour obtenir les documents demandés et que je lui stipule en vertu de quel article je fais ma demande. **(Annexe 1)**

5 Conclusion

Il y a manquement à la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2) :

⇒ Article 31.53

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

1	Manquement : Ne pas avoir fait de demande de changement d'usage pour un terrain qui était autrefois à vocation industrielle.	Degré de gravité des conséquences : mineur
	Référence légale : Article 31.53 de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2)	
	Atteinte à la santé, à la sécurité, au bien-être ou au confort de l'être humain : Très faible risque d'atteinte (mineur)	
	Explication :	
	Atteinte à la qualité de l'eau, du sol, de l'air, à la végétation ou à la faune : Risque d'atteinte significative (modéré)	
	Explication :	
	Les conséquences sont : complètement réversibles (mineur)	
	Explication :	
	Vulnérabilité du milieu touché ou susceptible d'être touché : Moyennement sensible, faible superficie (mineur)	
	Explication :	

Facteurs aggravants SO

Facteurs atténuants SO

6 Recommandations

Je recommande que le traitement à apporter à ce dossier soit le suivant : mineur

Ainsi, je recommande de

- ⇒ Envoyer un avis de non-conformité aux Entreprises PEC inc.;
- ⇒ Faire un suivi pour qu'une demande de changement d'usage soit déposée.

Rédigé par : Mélanie Vallée

Signature :

Date de signature : 24-05-26

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Yan Larouche


Fonction : Chef du contrôle agricole, industriel, municipal, hydrique et naturel

Signature :

Date : 2015-06-12

Commentaires :

D'accord puisqu'avant, il y avait sur ce terrain une fabrique de pâte et papier et pas maintenant il y a une entreprise de construction.

Contrôle 2015-06-12 : J'ai vérifié à SIGALE et PEC est toujours propriétaire de ce lot et PEC n'a pas encore fourni d'étude de caractérisation attestée par un expert. 



IMG_0070.jpg
Photo 1. Le bâtiment de l'usine



IMG_0071.jpg
Photo 2. Réservoir de diesel pour l'approvisionnement de la machinerie



IMG_0072.jpg
Photo 3. Machinerie sur le site



IMG_0073.jpg
Photo 4. Idem



IMG_0074.jpg
Photo 5. Entrée du garage

Sainte-Anne-des-Monts, le 16 juin 2015

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

Les Entreprises P.E.C. inc.
114, route de la Rivière
Bonaventure (Québec) G0C 1E0

N/Réf. : 7610-11-01-0950400
401253627

Objet : Terrain situé au 152, chemin de Saint-Edgar, à New Richmond

Mesdames,
Messieurs,

Lors de l'inspection réalisée le 10 juillet 2014 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté les manquements suivants :

- Ne pas avoir procédé à une étude de caractérisation du terrain susmentionné où s'est exercée une activité industrielle appartenant à l'industrie des pâtes et papiers préalablement au changement d'utilisation.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.53, alinéa 1
- Ne pas avoir communiqué au ministre l'étude de caractérisation, et ce, à la suite du changement d'utilisation du terrain susmentionné où s'est exercée une activité industrielle appartenant à l'industrie des pâtes et papiers.
Loi sur la qualité de l'environnement, article 31.53, alinéa 2

En date du 12 juin 2015, vous n'avez toujours pas fourni les documents requis. Par conséquent, nous vous demandons de prendre **sans autre délai** les mesures requises pour remédier à ces manquements.

...2

Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 418 763-3301, poste 256 ou à l'adresse courriel suivante : yan.larouche@mddelcc.gouv.qc.ca.

Prenez note que le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou judiciaire à sa disposition pour faire respecter la loi et pour sanctionner les manquements constatés, et ce, même si vous vous conformez au présent avis.

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 115.13 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une sanction administrative pécuniaire pourrait vous être imposée. Le montant de cette sanction est fixé par la Loi ou le règlement et, selon le manquement visé, il est de 1 000 \$, 1 500 \$, 2 500 \$, 3 500 \$, 5 000 \$, 7 500 \$ ou de 10 000 \$ pour une personne morale.



Yan Larouche
Chef du contrôle agricole, industriel,
municipal, hydrique et naturel

YL/MV/jp

1 Identification		
Date de l'intervention : 2016-10-17	Heure de début : 12 h	Heure de fin : 14 h
Intervention effectuée par : David Brodeur-Desbiens		
Accompagné par : - + <input type="checkbox"/> SO		
Nom : Jacinthe Girard	Fonction : Inspectrice en contrôle environnemental	

1.1 Demande	
N° de demande :	Type de demande :
Objet de la demande :	

1.2 Intervention	
N° d'intervention : 301224754	Type d'intervention : Surveillance aérienne
N° de gestion doc. : 7610-11-01-950400	N° de document : 401568198
But de l'intervention : Survol aérien 2016	

2 Lieu concerné par l'intervention - +	
1	Nom du lieu : Les Entreprises P.E.C. - chemin de St-Edgar
	Nom usuel du lieu :
	N° du lieu : X2136957 Type de lieu : Industrie
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 020420-New Richmond, Canton de, Rang/Concession/Bloc.. :rang 1 Nord-Ouest, No lot :157-2-Ptie
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,157220000000;-65,835650000000	

3 Intervenant du lieu - +				
Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
Les Entreprises P.E.C. inc.	Locataire	114, route de la Rivière Bonaventure (Québec) G0C 1E0	Y1100312	X2136957

4 Condition météo <input type="checkbox"/> SO	
Description : Ensoleillé avec nuages. Venteux.	<input type="checkbox"/> Précisions

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO

Nombre de photos prises sur le terrain : 8	Nombre de photos intégrées au rapport : 6
Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par David Brodeur-Desbiens avec un appareil photo de type Canon Powershot A2200. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.	
Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-11\broda04\7610-11-01-0950400	
Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.	

7.1 Modification apportée aux photos numériques - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

8 Grille d'intervention annexée <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

9 Autre pièce annexée au rapport - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

10 Équipement utilisé - + <input checked="" type="checkbox"/> SO
--

11 Échantillon - + <input checked="" type="checkbox"/> SO

12	Mise en contexte	<input checked="" type="checkbox"/> SO
13	Description de l'intervention	
	Le 17 octobre 2016, un survol aérien a été réalisé dans les secteurs Sud et Est de la Gaspésie, en compagnie de ma collègue Jacinthe Girard.	
	Ce lieu a été survolé. Je n'ai constaté aucun manquement.	
14	Vérification complémentaire à l'intervention	<input checked="" type="checkbox"/> SO
15	Conclusion	
	Aucun manquement constaté.	
16	Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés	- + <input checked="" type="checkbox"/> SO
17	Recommandations	
	Ainsi, je recommande de transmettre ce rapport à l'inspecteur en charge du dossier pour classement et suites appropriées.	
	Rédigé par : David Brodeur-Desbiens	Fonction : Inspecteur
	Signature : 	Date de signature : 2017-02-20
18	Vérification du rapport d'intervention	
	Approuvé par : David Castonguay	Fonction : Chef du contrôle agricole, industriel, municipal, hydrique et naturel
	Signature : 	Date : 2017-03-08
	Commentaires :	
	OK 1- Grand tas d'agrégats	



IMG_0016.JPG



IMG_0018.JPG



IMG_0019.JPG



IMG_0020.JPG



IMG_0021.JPG



IMG_0022.JPG

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Région : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

1 Identification

Date de l'intervention : 2019-10-22	Heure de début : h	Heure de fin : h
Intervention effectuée par : Antoine Michaudville		
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO		

1.1 Demande SO

N° de demande : 200687048	Type de demande : Programme de contrôle
Objet de la demande : I-3 Contrôle des sols contaminés - Autres situations	

1.2 Intervention

N° d'intervention : 300969413	Type d'intervention : Suivi de manquement sans inspection
N° de gestion doc. : 7610-11-01-0950400	N° de document : 401888542
But de l'intervention : S'assurer que la Cie PEC a fourni une étude de caractérisation attestée par un expert et s'est conformé à l'ANC du 2015-06-16.	

2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +

1	Nom du lieu : Les Entreprises P.E.C. - chemin de St-Edgar
	Nom usuel du lieu : PEC New Richmond
	N° du lieu : X2136957 Type de lieu : industrie
	Localisation du lieu : Ancien cadastre : 020420-New Richmond, Canton de, Rang/Concession/Bloc.. :rang 1 Nord-Ouest, No lot :157-2-Ptie
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 48,157220000000:-65,835650000000

3 Intervenant du lieu ↓↑ - +

#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	Les Entreprises P.E.C. inc.		114, route de la Rivière Bonaventure (Québec) G0C 1E0	Y1100312	X2136957

4 Condition météo SO

5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + SO

6 Plainte SO

7 Photo numérique SO

8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + SO

9 Autre pièce annexée au rapport ↓↑ - + SO

10 Équipement utilisé ↓↑ - + SO

11 Échantillon ↓↑ - + SO

12 Mise en contexte SO

2015-06-16 – Envoie d'un avis de non-conformité pour ne pas avoir procédé à, ni communiqué, une étude de caractérisation du terrain situé au 152, chemin de Saint-Edgar, à New Richmond où s'est exercée une activité industrielle appartenant à l'industrie des pâtes et papiers préalablement au changement d'utilisation.

13 Description de l'intervention

Consultation SAGO des documents produits dans le cadre de l'intervention de type « avis divers » 301023146 sur les évaluations environnementales de site, phase 1 et 2, du terrain faisant l'objet du présent rapport.

Selon les documents 401819175 et 401819182, l'évaluation environnementale de site phase I – mise à jour 2015 – propriété située au 152, chemin St-Edgar, New-Richmond, Québec, et l'évaluation environnementale de site phase II, propriété située au 152, chemin St-Edgar, New-Richmond, Québec, toutes deux attestées par M. Robert Joyal, expert no 163, ont été reçues au ministère respectivement les 23 mars 2016 et 5 mai 2016.

14 Vérification complémentaire à l'intervention SO

15 Conclusion

Les correctifs requis ont été apportés à la suite de l'avis de non-conformité du 2015-06-16, car les études attestées ont été produites et communiquées, mais leur analyse est toujours en cours.

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés ↓↑ - + SO

17 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Antoine Michaudville

Fonction : inspecteur

Signature : *A. Michaudville*

Date de signature : 2020-01-16

18 Vérification du rapport d'intervention SO